

Note d'information

préparée par le PNUE à l'appui des consultations intergouvernementales sur les solutions fondées sur la nature

1. Introduction

Le présent document contient des informations générales visant à orienter les consultations intergouvernementales sur les solutions fondées sur la nature. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été invité à organiser ces consultations dans la résolution 5/5 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, intitulée « Solutions fondées sur la nature à l'appui du développement durable ». Tous les éléments de cette résolution seront pertinents dans le cadre des consultations. La présente introduction aborde la définition des solutions fondées sur la nature que fournit la résolution et les trois tâches auxquelles devront s'atteler les participants aux consultations. Les trois sections suivantes du présent document contiennent des informations utiles en vue de mener à bien ces tâches.

1.1 Définition des solutions fondées sur la nature

La résolution de l'Assemblée pour l'environnement contient une définition des solutions fondées sur la nature. Elle se lit comme suit :

les solutions fondées sur la nature sont des mesures axées sur la protection, la conservation et la restauration, ainsi que l'utilisation et la gestion durables d'écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés, qui s'attaquent efficacement et de manière souple aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, et procurent simultanément des avantages en termes de bien-être humain, de services écosystémiques, de résilience et de biodiversité (paragraphe 1 du dispositif).

Cette définition précise les trois aspects distincts des solutions fondées sur la nature. Tout d'abord, ces solutions interagissent avec le milieu naturel de différentes manières ; il s'agit de mesures axées sur « la protection, la conservation et la restauration, ainsi que l'utilisation et la gestion durables » des écosystèmes. S'il existe différents types de mesures, celles-ci peuvent se combiner pour constituer une solution unique. Par exemple, une solution prévoyant la restauration d'un écosystème dégradé peut également englober la conservation d'éléments encore sains de cet écosystème.

Le deuxième aspect a trait au fait que les solutions fondées sur la nature supposent d'exploiter les différents types d'écosystèmes de manière durable (c'est-à-dire dans les limites de la capacité des

écosystèmes à fournir leurs services de manière pérenne). La résolution énumère les « écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés ». Il s'agit de grandes catégories qui peuvent être subdivisées. Par exemple, les écosystèmes terrestres comprennent les forêts, les prairies et les zones urbaines, entre autres.

Troisièmement, les solutions fondées sur la nature sont axées sur la recherche de solutions. Ils s'attaquent « aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux ». Là encore, il s'agit de catégories générales, les problématiques pouvant être définies plus précisément. Par exemple, certaines solutions fondées sur la nature portent sur l'adaptation aux changements climatiques, d'autres sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et d'autres encore sur la dégradation des sols.

Les solutions fondées sur la nature peuvent varier en fonction de chacun de ces trois aspects. Par exemple, une solution donnée peut inclure la gestion durable d'un système agricole afin de relever le défi de l'adaptation aux changements climatiques. Une autre solution pourrait consister à conserver un système forestier afin de relever le défi de la sécurité de l'approvisionnement en eau.

La prise de conscience de ces trois aspects distincts est utile dans le cadre de l'examen des trois tâches que les participants aux consultations intergouvernementales sont tenus d'aborder conformément à la résolution 5/5 de l'Assemblée pour l'environnement.

1.2 Consultations intergouvernementales sur les solutions fondées sur la nature

La première partie du paragraphe 5 du dispositif de la résolution 5/5 de l'Assemblée pour l'environnement se lit comme suit :

prie la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, sous réserve de la disponibilité de ressources et en vue d'appuyer davantage la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature, telles que définies dans la présente résolution, d'organiser des consultations intergouvernementales.

Cet extrait du paragraphe 5 indique que l'objectif global des consultations est « d'appuyer davantage la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature ». Il précise ensuite qu'il s'agit de solutions « telles que définies dans la présente résolution ». Après avoir précisé la manière dont les consultations doivent être menées, le paragraphe 5 énumère leurs trois objectifs :

- a) compiler des exemples de bonnes pratiques en matière de solutions fondées sur la nature, sur la base des meilleures données scientifiques disponibles ;
- b) évaluer les propositions, critères, normes et lignes directrices existants et examiner ceux envisagés, afin de remédier aux divergences et de faire que les États Membres parviennent à une

interprétation commune pour la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature et, en particulier, d'aider les États Membres à concevoir de telles solutions, à les mettre en œuvre et à les évaluer, en s'appuyant sur les travaux, initiatives et plateformes existants, s'il y a lieu, sans préjudice des efforts et initiatives existants et des nouvelles propositions des différents États Membres ;

c) trouver des moyens d'appuyer les investissements durables dans des solutions fondées sur la nature et échanger des informations sur les sources bilatérales et multilatérales de financement, afin que les pays en développement puissent mettre au point et déployer de telles solutions ;

Les trois sections suivantes fournissent des informations générales sur chacun de ces trois objectifs. En d'autres termes, elles précisent les faits *déjà établis* sur les meilleures pratiques, les propositions, les critères, les normes et lignes directrices et le financement des solutions fondées sur la nature. Elles proposent également un certain nombre de moyens d'aborder les tâches incombant aux participants aux consultations.

2. Exemples de bonnes pratiques en matière de solutions fondées sur la nature

Un certain nombre de recueils d'exemples de solutions fondées sur la nature existent d'ores et déjà. Il s'agit de ressources précieuses pour les acteurs qui souhaitent mieux appréhender la mise en pratique de ces solutions. Ils traduisent également toute la diversité des approches existantes.

La nature de ces recueils peut varier considérablement. Certains d'entre eux sont explicitement décrits comme des compilations de bonnes pratiques, tandis que d'autres mentionnent les bonnes pratiques et d'autres encore ne contiennent aucune précision sur la qualité des exemples fournis. Leur portée varie également. Certains englobent tous les types de solutions fondées sur la nature, à tout le moins en principe. D'autres ont un champ d'application plus restreint. Parmi ceux-ci, il y a un certain nombre de recueils axés sur les solutions relatives à des types d'écosystèmes donnés ou sur des solutions qui répondent à des problématiques sociales, économiques ou environnementales bien définies. Par conséquent, ces deux derniers types de recueil présentent un lien avec deux des trois aspects des solutions fondées sur la nature qui sont énumérés dans l'introduction du présent document. Enfin, certains recueils sont axés sur des régions ou sous-régions particulières.

La présente section contient un aperçu annoté des principaux recueils existants, en commençant par ceux qui englobent tous les types de solutions fondées sur la nature. Elle examine ensuite brièvement la manière dont le processus de consultation pourrait s'appuyer sur les recueils disponibles.

2.1 Recueils incluant tous les types de solutions fondées sur la nature

- Plateforme d'études de cas de Nature-based Solutions Initiative (NbSI) (en anglais), non daté.¹

¹ [The Nature-based Solutions Initiative \(NbSI\) Global Map of Best Practice Examples](#)

Cette base de données rassemble 134 exemples explicitement qualifiés de « meilleures pratiques », dont 10 sont considérés comme des « cas exemplaires ».

- *Solutions Panorama*. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), non daté.²
Une base de données comprenant plus d'un millier d'« exemples complets » et d'« instantanés » de solutions fondées sur la nature. Ceux-ci mettent en évidence un ensemble d'« éléments constitutifs » décrivant les facteurs de réussite. Toutefois, les mesures présentées dans la plateforme Panorama sont un mélange de solutions fondées sur la nature et d'autres solutions, reposant par exemple sur la participation des entreprises et l'approche « Une seule santé ». La fonction de filtrage pourrait dès lors être affinée pour faciliter l'accès aux seuls exemples de solutions fondées sur la nature. Les exemples ne sont pas explicitement considérés comme des « meilleures pratiques » et ont été soumis par les personnes qui les mettent en œuvre, bien qu'ils soient examinés par l'UICN avant leur publication.
- Outil de recherche d'études de cas Oppla (en anglais), 2023.³
Une plateforme compilant des études de cas pratiquées en milieu urbain qui vise à donner des exemples des avantages multiples que présentent les solutions fondées sur la nature. Il s'agit d'un outil de diffusion des connaissances sur l'efficacité de ces solutions (par exemple, les avantages multiples, les retours sur investissement et les possibilités de développement).
- Carte des études de cas de la plateforme NetworkNature, 2023.⁴
Une base de données contenant 520 études de cas provenant principalement, mais pas exclusivement, d'Europe. Les études sont brèves mais détaillées, décrivant la zone de mise en œuvre, les objectifs de l'intervention, les effets et bénéfices escomptés, les possibilités de transfert des résultats et les enseignements tirés.
- Initiatives phares de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, 2022.⁵
Une carte interactive des 10 initiatives phares mondiales de la Décennie de la restauration des écosystèmes du PNUE. Cette plateforme donne une vue d'ensemble de chaque projet, y compris les principaux objectifs et statistiques et des liens vers des comptes rendus plus détaillés.

2.2 Recueils axés sur des écosystèmes donnés

Écosystèmes côtiers :

² [Plateforme Panorama de l'UICN](#)

³ [Oppla Case Study Finder](#)

⁴ [Carte des études de cas de la plateforme NetworkNature](#)

⁵ [PNUE \(2022\), Initiatives phares de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes](#)

- *La protection des zones côtières et les systèmes de drainage urbain durable : solutions fondées sur la nature* (en anglais). ReCreate, 2015.⁶

Une note politique examinant le potentiel économique et environnemental des solutions fondées sur la nature ainsi que les obstacles à leur mise en œuvre et les besoins connexes en matière d'appui politique. Ce document donne trois exemples de bonnes pratiques en Europe. Il s'agit de brefs résumés des interventions qui n'entrent pas dans les détails. Cependant, ils mettent implicitement en évidence certains facteurs de réussite.

Écosystèmes de montagne :

- Portail de solutions d'Adaptation at Altitude, non daté.⁷

Un recueil de 81 exemples de solutions fondées sur la nature appliquées dans des écosystèmes montagneux du monde entier. Ces exemples donnent un aperçu détaillé de l'intervention, de son mode de financement, de sa viabilité à long terme, des obstacles et effets négatifs éventuels ainsi que des possibilités de reproduction à plus grande échelle. L'analyse détaillée des exemples énonce implicitement les facteurs de réussite.

Écosystèmes urbains :

- Carte des études de cas d'Urban Nature Atlas, 2023.⁸

Rassemble plus d'un millier d'exemples de solutions fondées sur la nature appliquées dans des villes du monde entier, et en particulier en Europe. Les études de cas sont ventilées de manière particulièrement détaillée, indiquant par exemple les principaux défis relevés, le budget, la source et le type de financement et les effets environnementaux, économiques et socioculturels. Un outil de filtrage avancé permet également d'effectuer des recherches en fonction de ces critères, entre autres.

- *La justice climatique au service des populations et de la nature grâce à l'adaptation fondée sur les écosystèmes urbains : le cas des pays du Sud* (en anglais). Vidal Merino et al, 2021.⁹

Présente six exemples d'adaptation fondée sur les écosystèmes urbains dans les pays du Sud et examine leurs liens avec sept principes sociaux proposés par les auteurs, à savoir : participation et inclusion, renforcement des capacités, justice et équité, intégration des connaissances traditionnelles/locales, amélioration des moyens de subsistance, prise en compte de l'égalité des genres et adéquation de l'échelle. Ces propositions de principes sociaux se recoupent avec de nombreux facteurs de réussite mis en évidence dans d'autres recueils.

⁶ [ReCreate \(2015\). Coastal protection and SUDS – Nature-based Solutions](#) (SUDS = systèmes de drainage urbain durable)

⁷ [Portail de solutions d'Adaptation at Altitude \(non daté\)](#)

⁸ [Carte des études de cas d'Urban Nature Atlas \(2023\)](#)

⁹ [Vidal Merino et al. \(2021\). Climate Justice for People and Nature through Urban Ecosystem-Based Adaptation \(EbA\): A Focus on the Global South](#)

- *Utiliser les solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience climatique urbaine en Asie du Sud : études de cas au Bangladesh, en Inde et au Népal* (en anglais). CDKN, ICLEI, 2022.¹⁰
Un recueil de 15 exemples de villes du Bangladesh, de l'Inde et du Népal où sont mises en œuvre des solutions fondées sur la nature, qui souligne la manière dont chaque initiative a été exécutée, les facteurs de réussite et les éléments essentiels pour reproduire et étendre chaque projet.
- *Le dialogue sectoriel UE-Brésil sur les solutions fondées sur la nature : contribution à une feuille de route brésilienne sur les solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience des villes* (en anglais). Commission européenne, 2019.¹¹
Un rapport sur le dialogue entre la Commission européenne et le Brésil qui analyse le degré d'adoption et le potentiel des solutions fondées sur la nature au Brésil, met en évidence les bonnes pratiques appliquées dans l'Union européenne qui pourraient être adaptées à la situation au Brésil et contribue à l'élaboration d'une stratégie relative aux solutions fondées sur la nature dans ce pays. Il y figure dix exemples européens et douze exemples brésiliens, qui décrivent chacun la nature de l'intervention, les parties prenantes mobilisées, les résultats, les facteurs restrictifs, les risques et les enseignements tirés.

2.3 Recueils axés sur des problèmes sociaux, économiques et environnementaux bien définis

- Solutions fondées sur la nature relatives à l'adaptation fondée sur les écosystèmes et à la réduction des risques de catastrophe (DRR)
 - *Portail de connaissances sur l'adaptation*. CCNUCC, non daté.¹²
Il s'agit d'une vaste base de données mondiale sur les connaissances en matière d'adaptation, y compris au moyen de solutions fondées sur la nature. Toutefois, les études de cas qui y figurent se limitent à l'adaptation fondée sur les écosystèmes au lieu de porter sur les solutions fondées sur la nature en général. Ces études ne sont pas qualifiées de meilleures pratiques, mais des résumés utiles des « bonnes pratiques et enseignements tirés » sont fournis pour chacune d'entre elles.

¹⁰ [CDKN, ICLEI \(2022\). *Nature-based Solutions for urban climate resilience in South Asia: Cases from Bangladesh, India and Nepal*](#)

¹¹ [Commission européenne \(2019\). *The EU – Brazil Sector Dialogue on nature-based solutions: Contribution to a Brazilian roadmap on nature-based solutions for resilient cities*](#)

¹² [CCNUCC \(non daté\). *Portail de connaissances sur l'adaptation*](#)

- *Document de réflexion sur les lacunes en matière de connaissances relatives à l'intégration de la biodiversité et des écosystèmes des forêts et des prairies dans les stratégies d'adaptation* (en anglais). CCNUCC, 2021.¹³

Ce document compile 16 études de cas provenant d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie, analyse les leçons et les meilleures pratiques tirées de chacune d'entre elles et fournit une synthèse des meilleures pratiques émanant de l'ensemble des exemples.

- *Là où les populations et leurs terres sont en sécurité : recueil de bonnes pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe* (en anglais). Harari, N., Gavilano, A. et Liniger, HP, 2017¹⁴

Un recueil compilant 45 exemples d'initiatives en faveur de la réduction des risques de catastrophe lancées en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il s'agit de solutions fondées sur la nature ainsi que d'autres types d'interventions, telles que des régimes de protection juridique, des entreprises sociales et des systèmes d'alerte précoce. Les exemples sont de nature technique et analysent les effets des projets, ce qui permet de tirer un certain nombre de leçons qui ne sont toutefois pas mises en évidence.

- *Solutions fondées sur la nature en Europe : Politique, connaissances et pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe* (en anglais). Agence européenne pour l'environnement, 2021.¹⁵

Sélectionne 97 exemples dans toute l'Europe. Ceux-ci mettent en évidence les enseignements tirés et examinent les possibilités de transfert des résultats.

- Solutions fondées sur la nature relatives à la sécurité de l'approvisionnement en eau
 - *Note d'information du CRTC. Des solutions fondées sur la nature pour répondre aux nouveaux défis en matière de gestion des ressources en eau dans la région Asie-Pacifique* (en anglais). Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2022.¹⁶
- Compile 12 exemples provenant de toute la région Asie-Pacifique et se concentrant sur les écosystèmes urbains, ruraux et côtiers. Ceux-ci donnent un bref aperçu des interventions et proposent des pistes en vue de les appliquer à plus grande échelle.

¹³ [CCNUCC \(2021\). Scoping paper on knowledge gaps in integrating forest and grassland biodiversity and ecosystems into adaptation strategies](#)

¹⁴ [Harari, N. et al. \(2017\). Where people and their land are safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction](#)

¹⁵ [Agence européenne pour l'environnement \(2021\). Solutions fondées sur la nature en Europe : Politique, connaissances et pratiques en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe](#)

¹⁶ [PNUE \(2022\). Note d'information du CRTC. Nature-based Solutions to Emerging Water Management Challenges in the Asia-Pacific Region](#)

- *Solutions fondées sur la nature visant à améliorer la gestion de l'eau dans l'agriculture et la sécurité alimentaire* (en anglais). FAO, 2018.¹⁷

Compile 21 exemples provenant du monde entier et examine les réussites et les échecs afin d'en tirer des leçons. Ce document énonce également une série de facteurs de réussite potentiels en fonction desquels les études sont classées. Les études elles-mêmes sont de brefs résumés des interventions, sans autre forme d'analyse que leur classement. Toutefois, les enseignements tirés de l'ensemble des exemples sont résumés sous forme de leçons apprises sur chacun des facteurs de réussite.

- *Solutions fondées sur la nature visant à améliorer la sécurité de l'approvisionnement en eau* (en anglais). Cooper, R. 2020.¹⁸

Une analyse documentaire qui rassemble un large éventail de références sur les solutions fondées sur la nature relatives à la sécurité de l'approvisionnement en eau et met au jour les lacunes en matière de connaissances. Ce document ne décrit pas les exemples, mais les cite simplement à titre de solutions fondées sur la nature permettant de faire face aux défis liés à la sécurité de l'approvisionnement en eau.

- Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)/ONU-Eau, 2018. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018 : les solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau*.¹⁹

Le rapport mondial 2018 des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau examine la manière dont les solutions fondées sur la nature contribuent à l'objectif de développement durable (ODD) 6 : « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ». Il utilise sept brefs résumés d'études de cas pour illustrer ses suggestions sectorielles et thématiques sur la manière dont les solutions fondées sur la nature peuvent aider à gérer l'approvisionnement en eau.

- Solutions fondées sur la nature relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire
 - « Cadre relatif aux solutions fondées sur la nature applicables aux paysages agricoles » (en anglais). *Frontiers in Environmental Science*. Simelton, Elisabeth, et al., 2021.²⁰
- Un document universitaire qui mentionne plusieurs exemples pertinents, mais ne les décrit pas en détail.

¹⁷ [FAO \(2018\). *Nature-Based Solutions for agricultural water management and food security*](#)

¹⁸ [Cooper, R. \(2020\). *Nature-based solutions for water security*](#)

¹⁹ [WWAP \(Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau\)/ONU-Eau \(2018\). *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018 : les solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau*](#)

²⁰ [Simelton, Elisabeth, et al. \(2021\). *NBS Framework for Agricultural Landscapes*](#)

2.4 Comment aborder cette tâche d'évaluation dans le cadre des consultations ?

Il existe un grand nombre d'exemples et d'études de cas utiles qui proviennent d'un large éventail de contextes. Toutefois, des lacunes subsistent en ce qui concerne les zones géographiques étudiées, certains types de solutions fondées sur la nature et les problèmes abordés. Ce manque de connaissances pourrait constituer un obstacle à la réalisation des objectifs de la résolution 5/5 de l'Assemblée pour l'environnement, et il conviendrait d'y remédier pour mener à bien les évaluations. Les participants pourraient être invités à soumettre des exemples visant à combler ces lacunes. Ils pourraient également être priés de sélectionner les recueils de bonnes pratiques susceptibles d'appuyer utilement la mise en œuvre.

3. Évaluer les propositions, critères, normes et lignes directrices sous-tendant la mise en œuvre des solutions fondées sur la nature

La deuxième tâche que la résolution de l'Assemblée pour l'environnement confie aux participants aux consultations intergouvernementales consiste à « évaluer les propositions, critères, normes et lignes directrices existants et examiner ceux envisagés » (résolution 5/5 de l'Assemblée pour l'environnement, paragraphe 5 b). La présente section fournit des informations générales sur cette tâche. La signification des quatre principaux termes (« proposition », « critère », « norme » et « ligne directrice ») est brièvement examinée. La manière dont ces termes s'appliquent aux solutions fondées sur la nature est ensuite analysée. La section se termine par une réflexion sur la manière dont le processus de consultation pourrait mener à bien cette deuxième tâche.

3.1 Termes principaux

Pour les besoins du présent document, les quatre termes principaux sont définis comme suit.²¹

Proposition : un plan, un schéma ou une manière de procéder suggéré ou prévu. Il convient également de noter que, dans le cas des réunions intergouvernementales des Nations Unies dotées d'un règlement intérieur, une proposition fait référence à un projet de décision ou de résolution soumis à la réunion pour qu'elle l'examine et envisage son adoption.

Critère : un test, un principe, une règle, un précepte ou une norme permettant de juger ou d'estimer quelque chose.

Norme : une règle, un principe, un critère ou une mesure permettant de juger ou d'évaluer quelque chose.

²¹ Il s'agit des définitions des termes anglais. La question de savoir si d'autres langues possèdent des termes ayant exactement la même signification que ces termes anglais reste ouverte.

Ligne directrice : un principe ou une déclaration générale qui peut être considéré comme orientant la procédure, les politiques, l'interprétation, les mesures ou décisions à prendre, etc.

Dans l'usage courant, le terme « norme » est souvent utilisé comme un terme de niveau supérieur à celui de « critère » ; une ligne directrice est généralement axée sur la fourniture de conseils ou d'orientations relatives à la manière dont une décision doit être prise ou une mesure mise en œuvre. Tout en reconnaissant que ces trois termes sont étroitement liés, le terme « règle » (qui apparaît dans leurs définitions respectives) désigne généralement un critère, une norme ou une ligne directrice qui est contraignant pour les acteurs au niveau national ou international et qui a suivi un processus d'adoption spécifique, ayant été adopté par un organisme national ou intergouvernemental, par exemple. En revanche, le terme « proposition » a une signification distincte, en particulier lorsqu'il est utilisé dans le contexte du règlement intérieur des réunions intergouvernementales des Nations Unies.

3.2 Application des propositions, critères, normes et lignes directrices dans le contexte des solutions fondées sur la nature

La présente section examine la manière dont ces termes ont été appliqués aux solutions fondées sur la nature. Les propositions sont examinées en premier lieu. Les exemples de critères, de normes et de lignes directrices ont été regroupés par souci de clarté, car leurs significations se chevauchent. Les exemples sont fournis à titre indicatif et la liste est loin d'être exhaustive. Cependant, il existe manifestement un nombre considérable de documents fournissant des critères, des normes et des lignes directrices qui s'appliquent aux solutions fondées sur la nature. Il pourrait s'agir de ressources précieuses pour les responsables politiques, les décideurs et les acteurs de terrain.

3.2.1 Propositions liées aux solutions fondées sur la nature

Voici quelques exemples de propositions liées aux solutions fondées sur la nature :

- *Manifeste des solutions fondées sur la nature pour le climat*. 2019.²²

Ce document a été publié par la Coalition pour des solutions fondées sur la nature, codirigée par la Chine et la Nouvelle-Zélande, à l'occasion du Sommet Action Climat 2019 des Nations Unies. Il a reçu l'appui de plus de 70 gouvernements, acteurs du secteur privé, organisations de la société civile et organisations internationales. Il propose quatre domaines d'action prioritaires, à savoir : intensifier et intégrer les solutions fondées sur la nature dans les instruments nationaux de gouvernance, d'action pour le climat et de politique climatique ; développer la coopération régionale et internationale ; générer les changements nécessaires dans la gouvernance et les finances nationales et internationales pour valoriser la nature et développer le potentiel des solutions fondées sur la nature ; et renforcer les solutions fondées sur la nature pour l'atténuation, la résilience et l'adaptation.

²² [Manifeste des solutions fondées sur la nature pour le climat](#)

- Propositions du G20 et du G7

Dernièrement, les présidences du G20 et du G7 ont formulé des propositions d'action en faveur des solutions fondées sur la nature. Par exemple, en 2022, la présidence indonésienne du G20 a débouché sur l'adoption de la déclaration de Bali, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à « intensifier les efforts visant à enrayer et à inverser la perte de biodiversité, notamment au moyen de solutions fondées sur la nature et d'approches fondées sur les écosystèmes ». ²³ La même année, sous la présidence allemande du G7, les Ministres du climat, de l'énergie et de l'environnement se sont engagés à « accroître considérablement les financements nationaux et internationaux en faveur de la protection de la nature à l'horizon 2025, y compris en renforçant le financement des solutions fondées sur la nature ». ²⁴

- Contributions déterminées au niveau national. Au total, 122 nouvelles contributions déterminées au niveau national ont été soumises en 2021. La notion de « solutions fondées sur la nature » figure dans quarante et un pour cent d'entre elles, soit les propositions présentées par cinquante pays. Il ressort de l'analyse de celles-ci que les nations les plus pauvres du monde sont celles qui intègrent le plus de solutions fondées sur la nature dans les volets liés à l'adaptation de leurs contributions déterminées au niveau national. Les solutions fondées sur la nature sont mentionnées par les 17 pays classés « à faible revenu » par la Banque mondiale et par la plupart des 40 pays classés « à revenu moyen inférieur » (tous sauf quatre d'entre eux). ²⁵

3.2.2 Exemples de critères, de normes et de lignes directrices appliqués aux solutions fondées sur la nature

Plusieurs exemples de critères, de normes et de lignes directrices appliqués aux solutions fondées sur la nature sont présentés ci-dessous. Ils sont classés par ordre décroissant en fonction de leur portée.

Publications portant sur tous les types de solutions fondées sur la nature

- *Norme mondiale de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature*. UICN, 2020. ²⁶

Cette norme vise à doter les utilisateurs d'un cadre solide pour la conception et la vérification de solutions fondées sur la nature qui produisent les résultats souhaités, en résolvant un ou plusieurs défis sociétaux. Elle a été expressément conçue comme un outil de facilitation afin d'éviter le recours à une approche rigide et normative. Elle est composée de 8 critères, et l'UICN a également élaboré un guide qui détaille son utilisation ²⁷. Ceci illustre les liens étroits entre les critères, les normes et les lignes directrices.

²³ [Déclaration de Bali des chefs d'État et de gouvernement du G20](#)

²⁴ [Communiqué des Ministres du climat, de l'énergie et de l'environnement du G7](#)

²⁵ [Nature-based Solutions Initiative \(2022\) Revised climate pledges show enhanced ambition for nature based solutions](#)

²⁶ [UICN \(2020\). Norme mondiale pour les solutions fondées sur la nature](#)

²⁷ [UICN \(2020\). Guidance for using the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions](#)

- *Évaluer l'incidence des solutions fondées sur la nature : manuel à l'intention des praticiens* (en anglais). Commission européenne, 2021.²⁸

Cette publication de la Commission européenne fournit des conseils sur la manière d'évaluer les effets des solutions fondées sur la nature, en abordant des questions comme les principes directeurs, le suivi et l'évaluation et la sélection des indicateurs.

Publications portant sur certains types de solutions fondées sur la nature

De nombreuses publications abordent certaines solutions fondées sur la nature en particulier. En voici cinq exemples :

- *Renforcer l'efficacité de l'adaptation fondée sur les écosystèmes : cadre pour la définition des critères de qualification et des normes de qualité* (en anglais). Friends of Ecosystem-based Adaptation (FEBA), 2017.²⁹

Cette publication de Friends of Ecosystem-based Adaptation (FEBA) vise à mieux faire comprendre aux décideurs politiques et aux acteurs de terrain ce que désigne l'« adaptation fondée sur les écosystèmes » et à fournir des conseils sur la qualité des mesures connexes. Elle comprend 5 critères de qualification et 20 normes de qualité.

- *Appliquer des mesures fondées sur la nature dans le cadre de la protection contre les inondations : principes et conseils de mise en œuvre* (en anglais). Banque mondiale, 2017.³⁰

Cette publication de la Banque mondiale se compose de deux parties. La première énumère cinq principes qui décrivent les questions à prendre en considération au moment de planifier des solutions fondées sur la nature. La deuxième partie contient des conseils de mise en œuvre relatifs détaillant le calendrier et les activités nécessaires à l'application de ces solutions. Il convient de souligner que cette publication aborde à la fois les approches purement fondées sur la nature et les interventions hybrides qui combinent des éléments naturels et des solutions techniques lourdes.

- *Guide de mise en œuvre des solutions fondées sur la nature aux fins de la sécurité de l'approvisionnement en eau : lignes directrices relatives à l'élaboration d'un accord de mise en œuvre et de financement* (en anglais). Altamirano et al, 2021.³¹

Cette publication est le fruit du projet NAIAD financé par la Commission européenne. Son objectif principal est de fournir des conseils sur l'élaboration de solutions fondées sur la nature qui sont à la fois susceptibles d'être financées et attrayantes pour les investisseurs publics et privés.

- *Le guide bleu de la résilience côtière : protéger les populations des zones côtières au moyen de solutions fondées sur la nature* (en anglais). The Nature Conservancy, 2021.³²

²⁸ [Commission européenne \(2021\). *Evaluating the impact of nature-based solutions*](#)

²⁹ [Friends of Ecosystem-based Adaptation \(FEBA\) \(2017\). *Making Ecosystem-based Adaptation Effective*](#)

³⁰ [Banque mondiale \(2017\). *Implementing nature-based flood protection*](#)

³¹ [Altamirano et al. \(2021\). *Handbook for the implementation of nature-based solutions for water security*](#)

³² [The Nature Conservancy \(2021\). *The Blue Guide to Coastal Resilience*](#)

Cette publication de Conservation International propose un guide en huit étapes sur la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature afin de renforcer la protection des zones côtières contre les risques liés au climat.

- *Solutions fondées sur la nature pour la réduction des risques de catastrophe*. Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), non daté.³³

Cette publication du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) entend fournir des informations pratiques sur la conception et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour réduire les risques de catastrophe et favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

Publications portant sur des aspects particuliers de certains types de solutions fondées sur la nature

- *Lignes directrices pour l'intégration de l'adaptation fondée sur les écosystèmes dans les plans nationaux d'adaptation* (en anglais). PNUÉ, 2021.³⁴

Ces lignes directrices élaborées par le PNUÉ sont axées sur un aspect particulier des solutions d'adaptation fondées sur la nature, à savoir la manière dont elles peuvent être intégrées dans les plans nationaux d'adaptation.

- *La norme d'excellence environnementale REDD+, version 2.0* (en anglais). Architecture for REDD+ Transactions (ArtREDD), 2021.³⁵

Cette publication émane du programme Architecture for REDD+ Transactions, qui vise à promouvoir l'intégrité environnementale et sociale et l'ambition consistant à réduire et à éliminer les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des forêts et de l'utilisation des terres. Par conséquent, cette norme s'applique à un aspect particulier des solutions fondées sur la nature servant à atténuer les effets des changements climatiques, à savoir les exigences relatives à la quantification, à la surveillance et à la déclaration des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre, la mise en œuvre avérée des garanties de Cancún et la vérification, l'enregistrement et l'émission des crédits.

Outre les critères, normes et lignes directrices qui ont été conçus pour s'appliquer aux solutions fondées sur la nature en général ou à certains types ou aspects de celles-ci, il convient également de souligner qu'il existe d'autres éléments qui sont ou peuvent être pertinents dans le cadre de la mise en œuvre de ces solutions alors qu'ils ne sont pas axés sur elles. Deux exemples peuvent être cités ici. Le principe du consentement préalable, libre et éclairé vise à protéger les droits et les intérêts des peuples autochtones³⁶. Ce principe fait partie intégrante de bon nombre de conventions, traités et autres instruments des Nations Unies, notamment la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples

³³ [Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes \(UNDRR\) \(non daté\). *Solutions fondées sur la nature pour la réduction des risques de catastrophe*](#)

³⁴ [PNUÉ \(2021\). *Guidelines for integrating ecosystem-based adaptation into national adaptation plans*](#)

³⁵ [ArtREDD \(2021\). *The REDD+ Environmental Excellence Standard*](#)

³⁶ Voir, par exemple, les [orientations de la FAO sur le consentement libre, préalable et éclairé](#).

autochtones. Le consentement préalable, libre et éclairé s'applique à de nombreuses actions et mesures qui concernent les peuples autochtones, dont un certain nombre de solutions fondées sur la nature, entre autres. Les normes de pratique pour guider la restauration des écosystèmes³⁷ élaborées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes constituent un deuxième exemple. Ces normes reposent sur dix principes destinés à orienter le processus de restauration du début à la fin. Si toutes les activités de restauration des écosystèmes ne sont pas nécessairement considérées comme des solutions fondées sur la nature, nombre d'entre eux le sont, en particulier lorsqu'elles entendent explicitement répondre à une problématique sociale, économique ou environnementale.

3.3 Comment aborder cette tâche d'évaluation dans le cadre des consultations ?

En réfléchissant à la manière d'aborder cette tâche, les participants pourraient envisager d'approfondir la liste d'exemples de propositions, de critères, de normes et de lignes directrices figurant dans le présent document. Une autre approche consisterait à mettre en évidence les lacunes des ressources disponibles. Il peut s'agir de faiblesses liées à la portée géographique des publications existantes, aux problèmes qu'elles abordent ou à d'autres caractéristiques, telles que leur accessibilité et leur facilité d'utilisation.

4. Financement durable des solutions fondées sur la nature

La troisième tâche fixée par la résolution de l'Assemblée pour l'environnement en vue des consultations intergouvernementales consiste à « trouver des moyens d'appuyer les investissements durables dans des solutions fondées sur la nature et échanger des informations sur les sources bilatérales et multilatérales de financement, afin que les pays en développement puissent mettre au point et déployer de telles solutions ». L'expression « moyens d'appuyer les investissements durables dans des solutions fondées sur la nature » est entendue ici comme englobant tout un éventail de types de financement provenant de sources privées et publiques. L'expression « sources bilatérales et multilatérales de financement » met l'accent sur les sources publiques de financements internationaux accessibles aux pays en développement. La présente section donne un bref aperçu de l'ensemble des options de financement, mais accorde une attention particulière aux sources bilatérales et multilatérales. Elle examine les obstacles et les possibilités de financement et s'achève par une brève réflexion sur la manière dont les consultations pourraient aborder la troisième tâche.

4.1 Situation actuelle

Les flux financiers en faveur des solutions fondées sur la nature s'élèvent actuellement à 154 milliards de dollars par an, dont la majeure partie provient de sources de financement publiques³⁸. Il existe des

³⁷ [FAO, Société pour la restauration écologique \(SER\) et Commission sur la gestion des écosystèmes de l'UICN. \(2023\). Normes de pratique pour guider la restauration des écosystèmes](#)

³⁸ Toutefois, ce chiffre tiré de la Situation des financements pour la nature en 2022 ne porte que sur certains types de solutions fondées sur la nature. En ce qui concerne les flux financiers publics, il n'englobe que les solutions

possibilités d'accroître ces financements privés, comme en témoignent les Principes directeurs sur le rôle moteur des entreprises en matière d'action climatique, qui s'intéressent tout particulièrement à l'importance des solutions fondées sur la nature³⁹. Les pays du G20 investissent ensemble 120 milliards de dollars par an dans les solutions fondées sur la nature et dans les actifs et activités connexes. Ce montant représente [92 % des investissements mondiaux dans les solutions fondées sur la nature](#), mais il est essentiellement consacré à des initiatives nationales. Le taux de financement des solutions fondées sur la nature dans les pays en développement est largement insuffisant⁴⁰. Sur les 154 milliards de dollars alloués aux solutions fondées sur la nature, deux milliards de dollars seulement proviennent de l'aide publique au développement. Les pays en développement dépendent fortement des financements internationaux en faveur du développement, une aide extérieure qui devrait rester essentielle à la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature dans ces États, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement⁴¹. Les investissements du secteur privé s'élèvent actuellement à 26 milliards de dollars par an, ce qui ne représente que 17 % du montant total investi dans les solutions fondées sur la nature⁴².

4.2 Types et sources de financement disponibles

Il est important de reconnaître qu'il n'existe pas un seul type ou mécanisme de financement servant à mettre en œuvre toutes les solutions fondées sur la nature, et qu'il convient de chercher une diversité de sources et de mécanismes pour s'adapter aux circonstances, à l'ampleur et au calendrier des interventions. Des investissements supplémentaires sont nécessaires de la part de sources de financement existantes et nouvelles et en particulier du secteur privé, dans lequel d'importantes possibilités restent à exploiter. À tout le moins à court terme, il est toutefois très probable que les fonds publics demeureront essentiels à l'application des solutions fondées sur la nature, car les mécanismes fondés sur le marché ne sont pas susceptibles de fournir à eux seuls le niveau de financement nécessaire⁴³. Les principaux types de financement sont les suivants^{44 45 46} :

- les flux internationaux de financements publics en provenance de fonds bilatéraux ou de sources multilatérales, y compris les banques ;

axées sur : la protection de la biodiversité et des paysages ; l'agriculture, la sylviculture et la pêche durables ; la gestion des eaux usées ; la réduction de la pollution ; et la politique environnementale. Il est peu probable que les solutions fondées sur la nature appliquées dans les systèmes urbains ou aux fins de la protection des écosystèmes côtiers soient pleinement prises en considération. L'ampleur des flux financiers actuellement consacrés aux solutions fondées sur la nature pourrait dès lors être sous-estimée.

³⁹ [We Mean Business Coalition \(2022\). Guiding Principles for Corporate Climate Leadership on the role of Nature-based Solutions](#)

⁴⁰ PNUE (2022). *State of Finance for Nature in the G20*

⁴¹ [Stockholm Environment Institute \(2022\). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change](#)

⁴² [PNUE \(2021\). Situation des financements pour la nature en 2022](#)

⁴³ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁴⁴ [Stockholm Environment Institute \(2022\). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change](#)

⁴⁵ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁴⁶ [Ludwig, K. \(non daté\). Financing NbS: Overview of relevant finance options](#)

- les financements publics nationaux ;
- les financements privés nationaux (y compris les financements philanthropiques) ;
- les financements privés internationaux (y compris les financements philanthropiques) ;
- les financements mixtes combinant des fonds publics et privés. Il s'agit notamment de créer des mécanismes de financement en utilisant des fonds publics ou philanthropiques de façon stratégique pour mobiliser des financements privés⁴⁷.

4.2.1 Sources publiques internationales

- Les donateurs multilatéraux sont, entre autres : l'Union européenne, le [programme d'investissement « Nature, population et climat »](#), le [Fonds vert pour le climat](#), le [Fonds pour l'environnement mondial](#), le [Fonds pour l'adaptation](#), le Fonds international de développement agricole⁴⁸.
- Les banques multilatérales de développement, telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine et la Banque interaméricaine de développement, fournissent des financements sous forme de subventions ou de prêts ^{49 50}. Ces établissements peuvent financer et financent effectivement des projets en accordant des prêts à court ou à long terme, ou parfois des subventions, aux pays en développement désireux d'investir dans des solutions fondées sur la nature ^{51 52}. Dans leur [déclaration conjointe en faveur de la protection du milieu naturel, publiée à l'occasion de la COP26](#), les banques multilatérales de développement se sont engagées à « chercher des possibilités d'intensifier le financement de la protection du milieu naturel et les efforts visant à mobiliser les investissements privés ou à en tirer parti à cette fin, y compris des solutions fondées sur la nature pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à ceux-ci, dans l'intérêt de la nature et des populations »⁵³.
- La coopération technique et financière bilatérale. Il s'agit notamment du soutien de gouvernement à gouvernement et de l'aide publique au développement, à savoir « l'aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les

⁴⁷ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁴⁸ [Institut des ressources mondiales \(2021\). Public International Funding of nature-based Solutions for adaptation: a landscape assessment](#)

⁴⁹ [Institut des ressources mondiales \(2021\). Public International Funding of nature-based Solutions for adaptation: a landscape assessment](#)

⁵⁰ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁵¹ [Institut des ressources mondiales \(2021\). Public International Funding of nature-based Solutions for adaptation: a landscape assessment](#)

⁵² Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁵³ [Paragraphe 1.18 de la déclaration conjointe en faveur de la protection du milieu naturel des banques multilatérales de développement.](#)

conditions de vie dans les pays en développement ». En 2021, l'aide publique au développement s'élevait à 185,9 milliards de dollars (OCDE⁵⁴). Il s'agit d'une aide bilatérale entre pays développés et pays en développement, qui provient par exemple du Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), etc. L'aide publique au développement est principalement fournie sous forme de subventions, que ce soit de gouvernement à gouvernement ou par l'intermédiaire d'organisations de la société civile. D'autres acteurs de la coopération bilatérale sont les banques de développement spécialisées ou leurs filiales, qui peuvent financer des investissements dans des solutions fondées sur la nature ou mobiliser des fonds provenant du secteur privé. La KfW allemande et l'Agence française de développement sont des exemples de banques spécialisées. Elles assortissent souvent leurs financements d'une assistance technique ⁵⁵.

- Les échanges dette/nature, un mécanisme selon lequel un donateur rembourse une partie de la dette d'un pays qui, grâce aux économies ainsi réalisées, investit dans des mesures de conservation. Une trentaine de pays ont participé à des échanges dette/nature depuis 1987, ce qui a permis de consacrer environ 1,2 milliard à la conservation du milieu naturel, potentiellement grâce à des solutions fondées sur la nature.⁵⁶

Un exemple de sources publiques internationales est l'engagement pris en 2021 par le gouvernement du Royaume-Uni de consacrer « au moins 3 milliards de livres sterling à des solutions de lutte contre le changement climatique qui protègent et restaurent la nature et la biodiversité sur cinq ans » par l'intermédiaire du financement international de la lutte contre les changements climatiques. Ce programme appuiera une série d'interventions fondées sur la nature à l'étranger, englobant par exemple la protection, la restauration et la gestion d'habitats terrestres et marins.⁵⁷

4.2.2 Sources publiques nationales^{58 59}

- Les budgets nationaux et banques de développement.
- Les fonds nationaux.

4.2.3 Financements privés

- La philanthropie.

⁵⁴ [OCDE. Aide publique au développement \(APD\)](#)

⁵⁵ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁵⁶ [King, N. \(2021\). Conservation Finance Options to Support African Post-2020 Biodiversity Priorities](#)

⁵⁷ [PNUE \(2022\). Nature-based Solutions: Opportunities and Challenges for Scaling Up](#)

⁵⁸ [Ludwig, K. \(non daté\). Financing NbS: Overview of relevant finance options](#)

⁵⁹ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

- Les sources nationales et internationales privées.
- Responsabilité sociale des entreprises.
- Les investisseurs à la recherche de possibilités d'investissement découlant de la conservation, de la restauration et de l'utilisation durable du milieu naturel. De nombreuses organisations non gouvernementales ont créé leurs propres groupes de spécialistes de l'investissement à impact afin d'attirer les investissements de groupes du secteur privé. Voir par exemple les initiatives [WWF Impact](#), TNC [NatureVest](#) et [Landscape Finance Lab](#).
- Les investisseurs qui proposent des obligations vertes, des prêts ou des investissements à impact⁶⁰. Les sources de financement privées comprennent les banques commerciales, les investisseurs et les sociétés de capital-investissement qui sont à la recherche de nouveaux domaines d'investissement. Un exemple de financement innovant est le [Fonds Nature+ Accelerator](#), un fonds de conservation de la nature axé sur le secteur privé qui fournit des avantages mesurables en matière de conservation et sur le plan social tout en garantissant un rendement financier aux investisseurs. Il s'agit d'une collaboration entre des institutions publiques et privées et des plateformes qui entendent financer les efforts de conservation, y compris les solutions fondées sur la nature, en attirant des investissements privés⁶¹.
- Les entreprises du secteur privé qui souhaitent compenser leur incidence négative en finançant des projets de conservation de la nature et de lutte contre les changements climatiques et d'autres problèmes sociétaux.⁶²
- Les investisseurs institutionnels, tels que les fonds de pension et les fonds souverains, cherchent également des moyens d'optimiser leurs investissements, mais leur tolérance à l'égard du risque est souvent moindre que celle des investisseurs commerciaux⁶³. Néanmoins, les fonds souverains ont un horizon à long terme et à grande échelle, ce qui signifie qu'ils pourraient constituer de bons candidats à l'investissement dans les solutions fondées sur la nature ⁶⁴. Voir par exemple le [Fonds souverain norvégien](#), qui investit dans plus de 9 000 entreprises dans plus de 70 pays et applique des principes en matière d'[investissement durable et éthique](#).
- Les mécanismes fondés sur le marché, tels que les [paiements pour services liés aux écosystèmes](#)⁶⁵ (approvisionnement en eau, crédits carbone, compensation des effets du développement), dans le cadre desquels les gouvernements ou d'autres acteurs qui exploitent les services rendus par les écosystèmes versent des fonds aux populations locales pour qu'elles assurent la conservation desdits écosystèmes et la pérennité de leurs services.

⁶⁰ [L'investissement à impact](#) est une stratégie d'investissement qui vise à assortir les bénéfices financiers de résultats positifs pour la société ou l'environnement.

⁶¹ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (2022). *Nature+ Accelerator*

⁶² Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁶³ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁶⁴ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁶⁵ [Centre de recherche forestière internationale \(CIFOR\) \(2014\). *Payments for Ecosystem Services \(PES\): A practical guide to assessing the feasibility of PES projects*](#)

4.3 Possibilités de financement et obstacles

La présente sous-section met en évidence un certain nombre de possibilités de mise en œuvre de solutions fondées sur la nature et d'obstacles connexes.

Parmi les possibilités, il convient de citer le fait que les compagnies de réassurance investissent de façon croissante dans les solutions fondées sur la nature, car elles estiment que la bonne santé des écosystèmes augmente la résilience et contribue à la réduction des risques de catastrophe⁶⁶. Le rapport conjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé « Decent Jobs in Nature-based Solutions » (Travail décent dans les solutions fondées sur la nature)⁶⁷ démontre le potentiel en matière de création d'emplois et de croissance des activités commerciales que revêtent les investissements dans les solutions fondées sur la nature, dont la mise en œuvre exige beaucoup de main-d'œuvre et un éventail de compétences différentes. Dans cette optique, le financement des solutions fondées sur la nature ne doit pas être considéré comme un coût, mais plutôt comme un investissement dans les populations et leurs moyens de subsistance.

Les facteurs qui entravent l'accès des pays en développement aux financements publics sont notamment les procédures complexes de demande d'aide auprès de donateurs comme le Fonds vert pour le climat (GCF) ou le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le manque de données et d'informations nécessaires pour demander un financement et l'insuffisance des fonds disponibles pour réaliser les évaluations de faisabilité de base peuvent également constituer un défi, tout comme le manque de moyens pour mettre en œuvre certains aspects des solutions fondées sur la nature, telles que les garanties sociales.^{68 69 70 71}

En ce qui concerne le financement des solutions fondées sur la nature par le secteur privé, il existe également des défis à relever pour faciliter l'accès aux fonds. Il s'agit de^{72 73 74} :

⁶⁶ [Swiss Re on Nature-based Solutions](#)

⁶⁷ [OIT/PNUÉ/UICN \(2022\). Decent Jobs in Nature-Based Solutions](#)

⁶⁸ [CCNUCC \(2022\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the first part of the Forum of the Standing Committee on Finance on finance for nature-based solutions](#) **Error! Hyperlink reference not valid.**

⁶⁹ [CCNUCC \(2021\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the first part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

⁷⁰ [Stockholm Environment Institute \(2022\). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change](#)

⁷¹ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁷² [CCNUCC \(2022\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the second part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions.](#)

⁷³ [CCNUCC \(2021\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the first part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

⁷⁴ [Stockholm Environment Institute \(2022\). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change.](#)

- la difficulté d’analyser la rentabilité des solutions fondées sur la nature et la valeur financière des biens et des services. Pour obtenir et évaluer les données et les informations requises, il est impératif de disposer de certaines capacités et, souvent, d’un financement ;
- le fait que les solutions fondées sur la nature s’inscrivent dans un cadre temporel plus long que de nombreux autres investissements, tels que les infrastructures traditionnelles, et qu’il faudra peut-être attendre plus longtemps pour en tirer parti ;
- la présence éventuelle d’obstacles institutionnels à l’investissement et au fonctionnement du secteur privé dans certains pays.

4.4 Surmonter ces obstacles ^{75 76 77 78 79} :

4.4.1 Au niveau national, le gouvernement et les organismes de mise en œuvre concernés peuvent :

- créer un cadre politique clair pour les solutions fondées sur la nature en intégrant celles-ci dans les stratégies de développement ainsi que dans les politiques sectorielles liées à l’agriculture, aux infrastructures, au développement et à l’action climatique, entre autres, afin de créer un environnement favorable à ces solutions ;
- intégrer les solutions fondées sur la nature dans la politique étrangère et l’aide au développement ;
- inciter le secteur privé à investir dans les solutions fondées sur la nature.
- Formuler des arguments économiques en faveur des investissements dans les solutions fondées sur la nature en menant des recherches sur les possibilités, en réalisant des analyses coûts-avantages, en évaluant les risques et en communiquant les résultats obtenus.
- Échanger avec le secteur privé pour mieux comprendre les possibilités et les besoins en matière d’investissement.
- Veiller à ce que les populations autochtones et locales participent à la sélection et à l’élaboration des projets dès le début tout en respectant leurs droits et leurs connaissances à chaque étape.
- Garantir que les populations autochtones et locales ont accès aux informations requises, à des possibilités de renforcement des capacités et à une assistance technique, selon les besoins, lorsqu’elles demandent un financement et élaborent des propositions.
- Renforcer la coopération Sud-Sud pour accélérer le partage des bonnes pratiques et des enseignements tirés.
- Mettre sur pied un répertoire de solutions fondées sur la nature réalistes et prêtes à être financées.

⁷⁵ [CCNUCC \(2022\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the second part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

⁷⁶ [CCNUCC \(2021\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the first part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

⁷⁷ Brears, R.C. (2022). *Financing Nature-Based Solutions*

⁷⁸ [Stockholm Environment Institute \(2022\). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change](#)

⁷⁹ [NBSI \(2022\) Session 6B: Financing NbS: delivering money when and to where it matters](#)

- Veiller à ce que les fonds circulent de manière équitable aux niveaux mondial, national et local.

4.4.2 Au niveau international, les gouvernements, les organismes régionaux, les organismes de mise en œuvre et les donateurs peuvent^{80 81} :

- intensifier les échanges internationaux entre pays développés et pays en développement et les échanges Sud-Sud, en tenant compte du fait que la réussite des solutions fondées sur la nature dépend très fortement des circonstances et du lieu de mise en œuvre ;
- adapter l'aide bilatérale aux priorités des pays bénéficiaires en matière de développement, de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques ;
- consacrer des fonds aux initiatives de financement mixte et réduire les risques encourus par les investisseurs privés (par exemple, les banques multilatérales et les agences internationales) ;
- simplifier les processus de demande et d'accréditation, qui sont souvent onéreux, ainsi que les processus d'approbation et de décaissement afin d'accélérer la mise à disposition des fonds (par exemple de la part des organismes de soutien bilatéraux et multilatéraux et des bailleurs de fonds internationaux tels que le Fonds vert pour le climat et le FEM) ;
- améliorer la compréhension des financements disponibles et de la manière dont ils peuvent être intégrés (ou combinés) à d'autres types de financement ;
- veiller à ce que les fonds circulent de manière équitable aux niveaux mondial, national et local.

4.5 Comment aborder cette tâche d'évaluation dans le cadre des consultations ?

En réfléchissant à la manière d'aborder cette tâche, les participants pourraient envisager de communiquer les possibilités, sources et mécanismes de financement dont ils ont connaissance, en fournissant des indications sur la manière d'y accéder. Il peut être opportun de préciser quelles informations sont requises pour accéder aux fonds, ce qui peut inclure la mise en évidence des sources de financement consacrées aux solutions fondées sur la nature ou une vue d'ensemble des conditions d'accès à certains fonds.

⁸⁰ [CCNUCC \(2022\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the second part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

⁸¹ [CCNUCC \(2021\). Report of the Standing Committee on Finance. Addendum. High-level summary of the first part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions](#)

RÉFÉRENCES

Adaptation at Altitude: Taking Action in the Mountains (2023). *Adaptation at Altitude Solutions Portal*. Available at: https://adaptationataltitude.org/solutions-portal?solution_type%5B%5D=land_use_practice. (Accessed 21/3/23).

Altamirano, M.A., de Rijke, H., Basco Carrera, L., Arellano Jaimerena, B. (2021). Handbook for the Implementation of Nature-based Solutions for Water Security: guidelines for designing an implementation and financing arrangement, DELIVERABLE 7.3: EU Horizon 2020 NAIAD Project, Grant Agreement N°730497 Dissemination.

ArtRedd (2021). *The REDD+ Environmental Excellence Standard (Trees), Version 2.0*. USA: Arlington, VA. Available at: <https://www.artredd.org/wp-content/uploads/2021/12/TREES-2.0-August-2021-Clean.pdf>

Atteridge, A., Bhatpuria, D., Macura, B., Barquet, K. and Green, J. (2022). Assessing Finance for Nature-based Solutions to Climate Change. SEI working paper. Stockholm Environment Institute, Stockholm. <http://doi.org/10.51414/sei2022.052>

Brears, RC. (2022). Financing Nature-Based Solutions, Palgrave Studies in Green Finance.

CDKN, ICLEI (2022): *Nature-based Solutions for urban climate resilience in South Asia: Cases from Bangladesh, India and Nepal*. R. Fernandes, V. Panwar, M. Sen, L. McNamara, E. Baker.

Cooper, R. (2020). Nature-based solutions for water security. K4D Helpdesk Report 813. Brighton, UK: Institute of Development Studies.

European Commission (2021). Directorate-General for Research and Innovation, *Evaluating the impact of nature-based solutions : a summary for policy makers*, Publications Office, <https://data.europa.eu/doi/10.2777/521937>

European Commission (2019). *The EU – Brazil Sector Dialogue on nature-based solutions: Contribution to a Brazilian roadmap on nature-based solutions for resilient cities*. Herzog, Cecilia and Antuña Rozado, Carmen. Brussels.

European Environment Agency (2021). Report no. 01/2021. *Nature-based Solutions in Europe: Policy, knowledge and practice for climate change adaptation and disaster risk reduction*.

European Environment Agency (2023). *Financing nature as a solution*. February 2023 <https://www.eea.europa.eu/publications/financing-nature-as-a-solution>

FAO (2018). *Nature-Based Solutions for agricultural water management and food security*. FAO Land and Water Discussion Paper no. 12. Rome, FAO. 66 pp. Sonneveld, B.G.J.S. Merbis, M.D. Alfara, A. & Ünver, O. and Arnal, M.A.

FAO (undated). *Indigenous Peoples: Free, Prior and Informed Consent*. Available at: [https://www.fao.org/indigenous-peoples/our-pillars/fpic/en/#:~:text=Free%2C%20Prior%20and%20Informed%20Consent%20\(FPIC\)%20is%20a%20specific,affect%20them%20or%20their%20territories](https://www.fao.org/indigenous-peoples/our-pillars/fpic/en/#:~:text=Free%2C%20Prior%20and%20Informed%20Consent%20(FPIC)%20is%20a%20specific,affect%20them%20or%20their%20territories).

FAO, SER & IUCN CEM. 2023. *Standards of practice to guide ecosystem restoration. A contribution to the United Nations Decade on Ecosystem Restoration. Summary report*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc5223en>.

FEBA (Friends of Ecosystem-based Adaptation) (2017). *Making Ecosystem-based Adaptation Effective: A Framework for Defining Qualification Criteria and Quality Standards* (FEBA technical paper developed for UNFCCC-SBSTA 46). Bertram, M.,¹ Barrow, E.,² Blackwood, K.,³ Rizvi, A.R.,³ Reid, H.,⁴ and von Scheliha-Dawid, S.⁵ (authors). GIZ, Bonn, Germany, IIED, London, UK, and IUCN, Gland, Switzerland. 14 pp.

Fripp E. 2014. *Payments for Ecosystem Services (PES): A practical guide to assessing the feasibility of PES projects*. Bogor, Indonesia: CIFOR https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Books/BFripp1401.pdf

G7 Germany (2022). *G7 Climate, Energy and Environment Ministers' Communiqué*. Germany: Berlin. Available at: <https://www.g7germany.de/resource/blob/974430/2044350/349352c39c5781872016fb5fc6081911/2022-05-27-1-climate-ministers-communicue-data.pdf?download=1>

Government of Indonesia (2022). *G20 Bali Leaders' Declaration – Bali, Indonesia, 15-16 November 2022*. Available at: <https://reliefweb.int/report/world/g20-bali-leaders-declaration-bali-indonesia-15-16-november-2022>

Harari, N., Gavilano, A. and Liniger, HP. (2017) *where people and their land are safer: A Compendium of Good Practices in Disaster Risk Reduction*. Bern and Lucerne, Switzerland: Centre for Development and Environment (CDE), University of Bern, and Swiss NGO Disaster Risk Reduction (DRR) Platform, with Bern Open Publishing.

ILO, UNEP and IUCN. 2022. *Decent Work in Nature-based Solutions 2022*. Geneva. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO

Investopedia (2022). *Impact Investing Explained: Definition, Types, and Examples*. Available at: <https://www.investopedia.com/terms/i/impact-investing.asp>

IPBES (2019): *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. S. Díaz, J. Settele, E. S. Brondízio E.S., H. T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K. A. Brauman, S. H. M. Butchart, K. M. A. Chan, L. A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S. M. Subramanian, G. F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury,

Y. J. Shin, I. J. Visseren-Hamakers, K. J. Willis, and C. N. Zayas (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 56 pages.

IUCN (2020). *Global Standard for Nature-based Solutions. A user-friendly framework for the verification, design and scaling up of NbS*. First edition. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN (2020). *Guidance for using the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions. A user-friendly framework for the verification, design and scaling up of Nature-based Solutions*. First edition. Gland, Switzerland: IUCN.

IUCN (2023). *Panorama Solutions*. https://panorama.solutions/en/portal/panorama-eba?solution_type=All&sort_by=changed&sort_order=DESC. Accessed 3 March 2023.

King, N. 2021. Conservation Finance Options to Support African Post-2020 Biodiversity Priorities. SAIIA. <https://saiia.org.za/wp-content/uploads/2021/06/Occasional-Paper-325-king.pdf>

Ludwig, K. (undated). *Financing NbS: Overview of relevant finance options*. https://snrd-asia.org/wp-content/uploads/2021/11/Module-4_Financing-NbS.pdf

Nature-based Solutions Initiative (2022). *NbS delivering money when and to where it matters*. <https://www.naturebasedsolutionsoxford.org/sessions/financing-nbs-delivering-money-when-and-to-where-it-matters/>

Nature-based Solutions Initiative (2022). *Revised climate pledges show enhanced ambition for nature-based solutions*. Available at: <https://www.naturebasedsolutionsinitiative.org/news/nbs-policy-platform-ndc-submissions/#:~:text=Our%20analysis%20of%20these%20new,78%25%20in%20the%20first%20round.>

Nature-based Solutions Initiative (2023). *Nature-Based Solutions Case Studies*. <https://casestudies.naturebasedsolutionsinitiative.org/>. Accessed 4 Mar. 2023.

Network Nature (2023). Available at: <https://networknature.eu/network-nature-case-study-finder> Accessed 22 March 2023.

OECD. Official development assistance (ODA) <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>. Accessed 13 February 2023.

Opperman, J. 2022/ Scaling Up Nature-Based Solutions Through Policy And Finance. Forbes. 29 December 2022. <https://www.forbes.com/sites/jeffopperman/2022/12/29/scaling-up-nature-based-solutions-through-policy-and-finance/?sh=4ab292d15a3c> . Accessed 13 February 2023.

Oppla (2023) *Case Studies*. Available at: <https://oppla.eu/case-study-finder>. Accessed 21 March 2023.

Ozment, S., Watson, G., Marsters, L., and - Oliver, E. Driving financial innovation and investment for nature-based solutions in Latin America and the Caribbean, October 2021/

<https://blogs.iadb.org/sostenibilidad/en/financial-innovation-investment-for-nbs-in-lac/>

ReCreate: Davis, Krüger and Hinzmann (2015) *Coastal Protection and Suds – Nature-based Solutions*. Ecologic Institute Policy Brief no. 4, November 2015.

Simelton, Elisabeth, et al. 'NBS Framework for Agricultural Landscapes'. *Frontiers in Environmental Science*, vol. 9, 2021. *Frontiers*, <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fenvs.2021.678367>.

Stockholm Environment Institute (2022) *Assessing finance for nature-based solutions to climate change*.

Atteridge, A., Bhatpuria, D., Macura, B., Barquet, K., Green, J. Sweden: Stockholm. Available at:

<https://www.sei.org/wp-content/uploads/2022/11/sei-wp-assessing-finance-nature-based-solutions-2022.pdf> Accessed 7 March 2023.

SwissRe (undated). *Nature based solutions*. Available at: <https://www.swissre.com/our-business/public-sector-solutions/our-solutions/nature-based-solutions.html>

The Nature Conservancy (2021). *The Blue Guide to coastal resilience. Protecting coastal communities through nature-based solutions. A handbook for practitioners of disaster risk reduction*. The Nature Conservancy. Arlington, VA.

Toxopeus, H. and Polzin, F. 2021. Reviewing financing barriers and strategies for urban nature-based solutions, *Journal of Environmental Management*, Volume 289, 2021,

<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2021.112371>.

Toxopeus, H.S.; Polzin, F.H.J. (2017). *Characterizing nature-based solutions from a business model and financing perspective*. Working Paper. Utrecht University Repository.

<https://dspace.library.uu.nl/handle/1874/370740>

UN DESA (2022). *Nature+ Accelerator Fund*. UNFF Clearing House on Forest Financing. Available at:

<https://forest-finance.un.org/content/nature-accelerator-fund>

UNDRR (undated). *10 Nature based solutions for disaster risk reduction*. Available at:

<https://www.undrr.org/words-action-nature-based-solutions-disaster-risk-reduction>

UNEP (2022). *CTCN Knowledge Brief. Nature-based Solutions to Emerging Water Management Challenges in the Asia-Pacific Region*. Nairobi.

UNEP (2022). *Nature-based Solutions: Opportunities and Challenges for Scaling Up*. Nairobi.

UNEP (2022). *State of Finance for Nature in the G20*. Nairobi.

UNEP (2021). *Guidelines for Integrating Ecosystem-based Adaptation into National Adaptation Plans*. Available at: <https://www.unep.org/resources/toolkits-manuals-and-guides/guidelines-integrating-ecosystem-based-adaptation-eba>

UNEP (2021). *State of Finance for Nature 2021*. Nairobi.

UNEP and IUCN (2021). *Nature-based solutions for climate change mitigation*. Nairobi and Gland.

UNFCCC (2021). *Scoping paper on knowledge gaps in integrating forest and grassland biodiversity and ecosystems into adaptation strategies*. 100 pp. Bonn.

UNFCCC (2021). *MDB Joint Nature Statement*. Available at: <https://ukcop26.org/mdb-joint-statement/>

UNFCCC (2022). *Report of the Standing Committee on Finance Addendum High-level summary of the second part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2022_08a06_cma2022_07a06.pdf?download

UNFCCC (2021). *Report of the Standing Committee on Finance Addendum High-level summary of the first part of the Standing Committee on Finance Forum on finance for nature-based solutions* https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2021_10a04_cma2021_07a04E.pdf

UNFCCC (2023). *Adaption Knowledge Portal*. <https://www4.unfccc.int/sites/NWPStaging/Pages/Home.aspx>. Accessed 4 March 2023.

Urban Nature Atlas. <https://una.city/>. Accessed 4 March 2023.

Vidal Merino, Mariana, et al. *Climate Justice for People and Nature through Urban Ecosystem-Based Adaptation (EbA): A Focus on the Global South*. Zenodo, 26 Aug. 2021. DOI.org (Datacite), <https://doi.org/10.5281/ZENODO.5187945>.

We Mean Business Coalition (2022). *Guiding principles for corporate climate leadership on the role of nature-based solutions*. Available at: <https://www.wemeanbusinesscoalition.org/blog/guiding-principles-for-corporate-climate-leadership-on-the-role-of-nature-based-solutions/#:~:text=December%205%2C%202022-,Guiding%20Principles%20for%20Corporate%20Climate%20Leadership,Role%20of%20Nature%2Dbased%20Solutions&text=Companies%20must%20cut%20the%20amount,chains%2C%20in%20line%20with%20science>. Accessed 3 April 2023.

World Bank. 2017. *Implementing nature-based flood protection: Principles and implementation guidance*. Washington, DC: World Bank.

World Resources Institute 2021. *Public International Funding of nature-based Solutions for adaptation: a landscape assessment*. https://files.wri.org/d8/s3fs-public/public-international-funding-nature-based-solutions-adaptation_0.pdf

WWAP (United Nations World Water Assessment Programme)/UN-Water. 2018. The United Nations World Water Development Report 2018: Nature-Based Solutions for Water. Paris, UNESCO.

WWF (2021). Bringing It Down To Earth: Nature Risk and Agriculture.

WWF 2022. Nature Based Solutions – a review of current financing barriers and how to overcome these
<https://www.wwf.org.uk/sites/default/files/2022-06/WWF-NBS-Public-Report-Final-270622.pdf>

(no author) (2019). *The Nature-Based Solutions for Climate Manifesto: Developed for the UN Climate Action Summit 2019*. Available at:
<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/29705/190825NBSManifesto.pdf?sequence=1&isAllowed=y>